

Fondation Nico Kaufmann

Bourse 2024

Chaque année la Fondation Nico Kaufmann accorde une bourse en faveur de musiciennes et musiciens domiciliés en Suisse et n'ayant pas encore atteint l'âge de 35 ans l'année de la mise au concours. Un haut niveau musical est exigé. Seules des personnes individuelles peuvent déposer une demande.

La bourse 2024, d'un montant de 15 000 CHF, récompense un projet qui réunit la musique et la danse. Il peut s'agir soit de musique composée, soit de musique compilée pour un projet de danse. L'évaluation porte sur la qualité musicale dans un contexte performatif.

Le dossier doit être remis avec les éléments suivants :

- Curriculum vitae de la candidate ou du candidat
- Certificats de formation professionnelle
- Brève description écrite de l'expérience artistique antérieure
- Liens vers des projets antérieurs
- Présentation d'un projet concret soutenu par la bourse

Les candidatures seront jugées par un jury qui, cette année, est composée de Wanda Puvogel, Gianni Malfer et Michael Eidenbenz.

Les candidatures doivent être envoyées d'ici le 31 mars 2024, de préférence par e-mail à :
Stiftung Nico Kaufmann, Azurstrasse 2, 8050 Zürich
office@stiftungnicokaufmann.net